



Ville de Grande-Rivière

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Grande-Rivière a adopté, lors de sa séance tenue le 8 décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
12 janvier 2026	19h30	13 juillet 2026	19h30
9 février 2026	19h30	10 août 2026	19h30
9 mars 2026	19h30	14 septembre 2026	19h30
13 avril 2026	19h30	13 octobre 2026	19h30
11 mai 2026	19h30	9 novembre 2026	19h30
8 juin 2026	19h30	14 décembre 2026	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Grande-Rivière, ce 5 janvier 2026,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

=

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

À la date du 5 Janvier 2026

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 5^e jour janvier 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour janvier 2026.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière